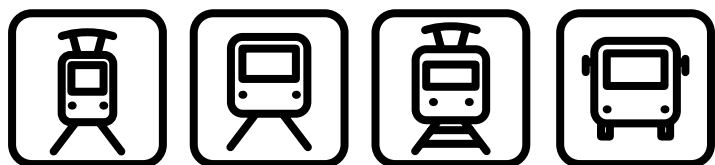


# LA POLITIQUE DE MOBILITÉ CHEZ BNP PARIBAS FORTIS



**76,5 %**

C'est le pourcentage du personnel qui se rend au travail en transports publics (pour les grands sites bruxellois). En hausse de 14% entre 2008 et 2018\*.

**- 14 %**

C'est la diminution, entre 2008 et 2018\*, de l'utilisation de la voiture pour les trajets domicile-travail.



**3,6 JOURS / MOIS**

En 2018, un employé de BNP Paribas Fortis a télétravaillé en moyenne 3,6 jours par mois.

**1 COLLABORATEUR SUR 10**

Plus de 1 collaborateur de BNP Paribas Fortis sur 10 se rend au travail à vélo.



**327 VÉLOS**

Début août 2019, 327 vélos avaient été commandés par les collaborateurs de la banque, dans le cadre d'un avantage dont ils bénéficient depuis novembre 2018.



**99G CO<sub>2</sub>/KM**

C'est la moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> de la flotte automobile de la banque. La moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> des voitures d'entreprise en Belgique était de 117,85 g CO<sub>2</sub>/km en 2018.

**- 18 %**

Entre 2012 et 2018\*, le nombre de kilomètres pour les déplacements professionnels par collaborateur a diminué de 18%.



\*Au 31 décembre 2018



**BNP PARIBAS  
FORTIS**

La banque  
d'un monde  
qui change